

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 09373
Numéro SIREN : 489 421 990
Nom ou dénomination : ANGEL & ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 31/03/2020 sous le numéro de dépôt 35397

ANGEL & ASSOCIES

SARL au capital de 120.000 €

RCS N°489 421 990 Paris

40 rue du Fer à Moulin

75 005 PARIS

**Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes
sur la transformation de la société ANGEL & ASSOCIES
société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée**

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 3 janvier 2020, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels au 31 décembre 2019, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 1.265.909 €, en augmentation de +5,71 % par rapport à l'exercice précédent ;
- Les capitaux propres s'élèvent à 686.503 € au 31 décembre 2019 incluant un capital de 120.000 € et un bénéfice de 117.829 € en hausse de +19.375 € au regard de celui de l'exercice 2018 ;
- Les disponibilités de 323.669 € représentent 33,78% du total du bilan et couvrent intégralement l'endettement ;
- Aucun élément négatif significatif pouvant avoir un impact sur les capitaux propres n'a été décelé postérieurement au 31 décembre 2019.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons, nonobstant les observations précédentes, que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Boulogne Billancourt, le 24 mars 2020

FIPAR AUDIT
Vincent LAGARDE
Commissaire aux comptes et à la transformation

